



Suivi annuel de la Marsilée à quatre feuilles sur la boire des Pinots

- Année 2015 -



Commune de Mariol (03).







CEN Allier

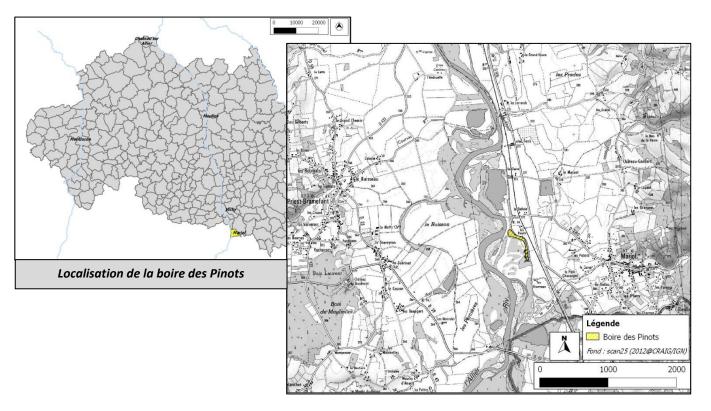
Rue des écoles – Maison des Associations 03500 Chatel de Neuvre

Tél: 04.70.42.89.34

Email: conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Chargée d'étude : Magalie RAMBOURDIN Chargée de mission : Violaine LAUCOIN Connaissant l'enjeu sur cette fougère aquatique rare dans le département de l'Allier (2 stations connues aujourd'hui), le CEN Allier a reconduit pour l'année 2015 la suivi de la des dernières stations de Marsilée à quatre feuilles connue le long du val d'Allier, au titre de Natura 2000 (Boire des Pinots, commune de Mariol, cf. carte de localisation).

Ce suivi pourra être comparé à celui mené sur l'étang de la Racherie (étang inscrit au sein de la zone Natura 2000 des étangs de Sologne), seconde station du département connu aujourd'hui.



L'identification des tâches de présence de la Marsilée à quatre feuilles permet de localiser et de mesurer les surfaces de recouvrement de façon relativement précise (*cf. carte de répartition de la Marsilée*).

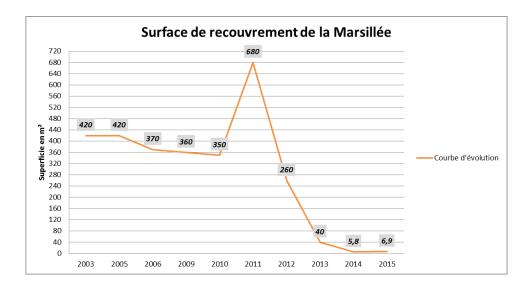
Ainsi, dès qu'une zone est concernée par la présence de la Marsilée, des mesures sont prises à l'aide d'un décamètre en notant la longueur de la tache (le long de la berge), la largeur (de la berge vers l'intérieur de l'étang) et le pourcentage de recouvrement des individus au sein de la zone quadrillée.

L'année 2015 fait apparaître une surface de recouvrement de la Marsilée d'environ 7 m² sur la Boire des Pinots (fortement similaire au 5.6m² relevé en 2014).

Numéro tache	Longueur totale (m)	Largeur moyenne totale (m)
1	3,5	0,5
2	8,5	0,5
3	5,5	1
4	5,5	0,5
5	3,5	1

Recouvrement
moyen de la
Marsilée
1,05 m²
2,13 m ²
2,20 m ²
0,83 m²
0,70 m²

ΤΟΤΑΙ	6 00 m ²
IUIAL	6,90 m²



Pour l'année 2015, la surface d'occupation est très faible et s'inscrit dans la suite des suivis de 2013 et 2014 qui montraient déjà une baisse du recouvrement de Marsilée. Le constat est tel que depuis 2011, le recouvrement total de Marsilée diminue continuellement et occupe une superficie très restreinte aujourd'hui.

Les mêmes hypothèses que les années précédentes peuvent être émises en ce qui concerne une possible explication de la chute significative de la surface de Marsilée, au cours de ces dernières années :

- Les niveaux d'eau ont été anormalement hauts dès le printemps et pendant la période estivale en 2013 et 2014. Ceci peut limiter l'installation de l'espèce sur les bords de la boire. En 2015, les niveaux d'eaux sont aussi apparus haut au printemps, par contre de juin à septembre, on a pu observer une évaporation d'eau importante et une baisse de la nappe alluviale plus prononcée. Ce qui a induit une répartition différente de la population : contrairement à l'année 2014, la répartition de la Marsilée sur le site occupe 70% en phase terrestre (contre 10% en 2014), le reste se situe en phase aquatique.
- L'évolution et la progression de la Jussie sur le site peut limiter l'expression de la Marsilée par la compétition (ces deux plantes occupent les mêmes postes ensoleillés en bord de boire, sur des pentes douces). On observe une colonisation forte de la Jussie en phase terrestre, impactant directement la progression de la Marsilée sur ces mêmes zones exondées;
- Une pollution possible des eaux décelée notamment au travers de la présence d'un voile à la surface de l'eau.



Exemple des niveaux d'eau observés habituellement (illustré à l'aide d'une ligne bleue) - Photo de la boire en septembre 2015 (CEN Allier).

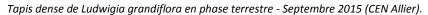
Pour l'année 2015, un nouvel élément peut venir compléter l'analyse de cette situation :

- Sur le terrain, de nombreux terrier de famille de ragondin ont pu être relevés. Par rapport aux années précédentes, ce nombre est en nette augmentation. La présence de ragondin sur la boire à un impact fort sur la flore aquatique pour son alimentation (un adulte ragondin consomme chaque jour entre 30 à 40% de son poids en végétaux).

D'autre part, il faut tenir compte que la Marsilée à quatre feuilles est une espèce réputée « à éclipse ». Il est donc possible qu'elle ne se développe pas ou très peu certaines années si les conditions ne sont pas adéquates à son bon développement.

La pérennité de ce suivi est essentielle afin de prévenir la disparition totale de l'espèce sur le site (deux sites connus actuellement dans le département de l'Allier).

Une réflexion pourra être menée l'année prochaine pour une faisabilité d'intervention coordonnées de piégeage et de tirs du ragondin sur un territoire cohérent afin d'avoir un impact significatif sur les populations présentes. Cette réflexion sera menée avec les acteurs locaux concernés (Fédérations de chasse du département, l'Association des chasseurs au gibier d'eau, Arc chasse loisirs 03, les piégeurs agréés, l'ONCFS etc...).

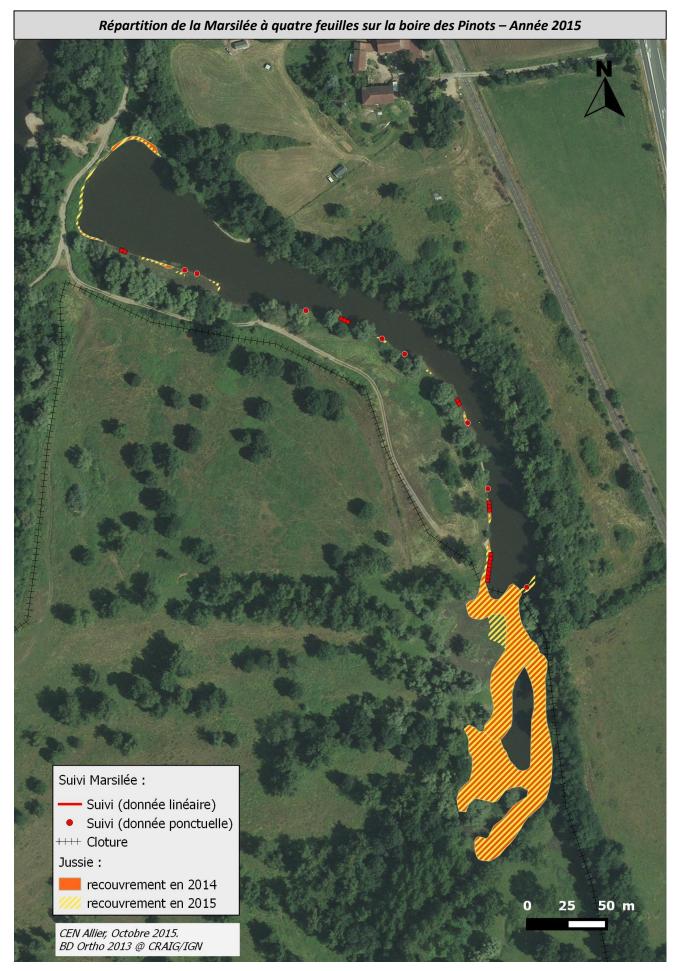








Observation de nombreux terriers de Ragondin - Septembre 2015 (CEN Allier).



Suivi de la Marsilée à quatre feuilles sur le Site Natura 2000 « Val d'Allier sud » - Boire des Pinots (Mariol).